

# 2019

N° 1 - 4 janvier 2019 / 5<sup>e</sup> année



Illustration Zoom architecture mandataire JM Charlet et F Claudel - Agence Grzezczak & Rigaud M Grzezczak, M Rigaud et S Douzamy - Paysagistes Folléa Gautier



ARDENNE  
METROPOLE

# LA LETTRE HEBDO

## Puisqu'on vous le dit !

[christelle.marechal-caprara@ardenne-metropole.fr](mailto:christelle.marechal-caprara@ardenne-metropole.fr)

Quin !! Les vacances s'achèvent, le sapin perd de sa superbe (et des aiguilles par la même occasion) et les récents excès vous donnent envie de faire disparaître à jamais les piles de votre pèse-personne. Bref, c'est la déprime de début janvier. Deux bonnes nouvelles pour vous remonter le moral : d'une part, les jours rallongent (déjà 10 minutes gagnées depuis le 21 décembre) et d'autre part, c'est l'époque de mettre vos bonnes résolutions en application. L'équipe rédactionnelle de votre Lettre hebdo reste cette année encore à votre disposition pour mettre en avant votre travail. N'hésitez pas à nous faire part de vos sujets que nous saurons partager. Une idée, un projet, une info ? Ayez le réflexe Lettre Hebdo !

## Avance

[fanny.mauzat@ardenne-metropole.fr](mailto:fanny.mauzat@ardenne-metropole.fr)

Nous vous parlions récemment des difficultés rencontrées pour donner du corps au dossier Leader. Rappelons qu'il s'agit d'aider l'émergence de projets visant à "renforcer l'attractivité des territoires ruraux et péri-urbains". Avec pour ce faire une enveloppe approchant 1,5 million et provenant de fonds européens. Mais pour des raisons essentiellement administratives, les porteurs de projet retenus risquent de voir passer un peu d'eau sous les ponts de la Meuse avant de percevoir cette aide européenne. Raison pour laquelle l'agglomération a décidé d'octroyer une avance à trois de ces projets, pour un total de 47.000 euros : sont concernées l'association Radio Bouton ainsi que les mairies de Saint-Laurent (micro-crèche) et Prix-lès-Mézières (cours d'informatique aux seniors).

## Petits et grands

[aude.gomes@ardenne-metropole.fr](mailto:aude.gomes@ardenne-metropole.fr)

La saison culturelle "Entre Petits et Grands", auparavant directement mise en œuvre par Ardenne Métropole est désormais confiée, par marché public, à la MJC Calonne qui conduira la programmation artistique et la réalisation technique. Cette modification d'organisation n'entraîne pas de changement côté tarifs : l'entrée aux séances tout public demeure à 5 € (4 € pour les groupes d'au moins trois personnes), tandis que pour les séances scolaires, s'applique toujours un forfait de 100 € par classe, transport compris. Le 1<sup>er</sup> épisode sur le thème "Contes & Danse" proposera des ateliers dans les écoles, des interventions en bibliothèque et des séances tout public du 1<sup>er</sup> au 8 février à Arreux, Damouzy, Houldizy, Sécheval et Tournes. Rappelons que cette saison dédiée au jeune public attire en moyenne près de 3.300 spectateurs par an.

## Soyons zen...

[edith.bouillot@ardenne-metropole.fr](mailto:edith.bouillot@ardenne-metropole.fr)

En quête de calme et de douceur après la course aux cadeaux et les excès des fêtes ? Les centres aquatiques du territoire vous ont concocté un programme spécial en janvier : 2 soirées zen pour vous faire chouchouter ! Mardi 15 au centre aquatique Bernard Albin à Charleville-Mézières : espace détente en libre accès, yoga, aquabike à disposition, stretch massage, modelage dos et pieds, buffet. Jeudi 31 au centre aquatique de Sedan : accès à l'espace détente, modelages, yoga aquatique, sophrologie, yoga. Chaque soirée est au tarif unique de 8 € et l'accès est réservé aux plus de 18 ans. Le nombre de places étant limité, il est vivement conseillé de s'inscrire au préalable aux activités, pour profiter pleinement d'un moment de détente et démarrer l'année en toute sérénité.